



Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale dei trasporti

SEV Zentralsekretariat
Steinerstrasse 35
Postfach 1008
3000 Bern 6

Telefon +41 31 357 57 57
info@sev-online.ch
www.sev-online.ch

Giorgio Tuti
Direkt +41 31 357 57 07
Mobil +41 79 221 45 64
giorgio.tuti@sev-online.ch

Conférence de presse à l'occasion du lancement de l'initiative populaire pour une 13^{ème} rente AVS

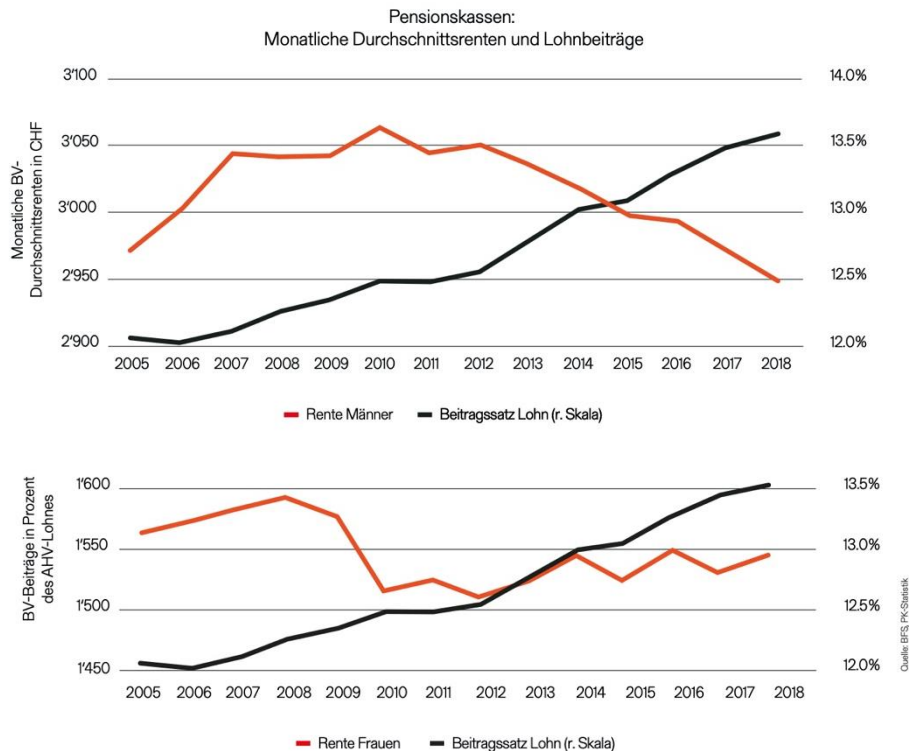
Giorgio Tuti, Vice-président de l'USS, Président du SEV

Les rentes font partie des standards en matière de bonnes conditions de vie et de travail. L'engagement syndical fondamental porte dès lors aussi sur la lutte en faveur de rentes correctes et d'une qualité de vie digne à la retraite. En outre, depuis 50 ans, la Constitution fédérale elle-même nous fixe, dans le domaine de la prévoyance, des objectifs clairs : les rentes de l'AVS et du deuxième Pilier doivent ensemble permettre « le maintien du niveau de vie antérieur dans une mesure adéquate ».

Mais la réalité est bien différente. Depuis une bonne dizaine d'années, les rentes du deuxième Pilier baissent. Une évolution particulièrement rapide ces dernières années, et qui se poursuit. Les taux de conversion sont réduits et il faut augmenter les cotisations pour éviter une baisse des rentes trop forte. Au final, on doit payer plus pour obtenir une rente plus basse. C'est aussi le cas dans les entreprises proches de la Confédération.

Aux CFF, resp. à la Caisse de pensions CFF, les taux de conversion ont passé de 6,515 % en 2008 à 4,960 % en 2020, alors que dans le même temps les primes ont augmenté de 2,75 %. Ces baisses de rentes ont pu en partie être compensées par des attributions de capital aux comptes individuels. Mais les salariés ont tout de même payé le prix de ces mesures, par exemple en devant renoncer à des augmentations de salaires.

Le deuxième Pilier ressemble de plus en plus à un puits sans fond. Nous sommes dans la situation absurde où les salariés n'ont jamais autant payé en termes de cotisations pour leur Caisse de pensions. Et cependant, les personnes qui prennent leur retraite aujourd'hui ou prochainement obtiendront une rente bien plus modeste que celle des générations précédentes. La cause de cette baisse continue du niveau des rentes du deuxième Pilier réside dans l'incapacité du système de capitalisation à obtenir un rendement suffisant sur les marchés financiers en phase de taux d'intérêts faibles. L'effet sur le niveau du capital-retraite est ainsi négatif.



Même si des rendements réjouissants sont réalisés, comme par exemple l'année dernière, qui a été très bonne pour de nombreuses caisses, les perspectives futures de l'évolution des taux d'intérêts ne permettent pas de s'attendre à une hausse de taux sur les placements sûrs, comme les obligations. Dans les Conseils de fondations paritaires, certains représentants de l'employeur mettent dès lors un accent trop fort sur la sécurité de l'entreprise en transférant les risques sur les assurés. Dans la Caisse de pensions CFF, les représentants de l'employeur ont par exemple tenté, il y a quelques années, d'introduire un modèle de rentes variables. Un modèle qui aurait permis de faire varier le montant des rentes, vers le haut, mais surtout vers le bas, en fonction de la situation, d'année en année. Nous avons combattu victorieusement ce modèle, en insistant sur le fait que, face à des charges mensuelles fixes, il faut aussi un revenu fixe et non pas une rente variable ou « branlante ».

Une politique de placement très (trop ?) prudente et des baisses exagérées du taux technique a en outre pour effet de diminuer le capital-retraite et conduit à des baisses de rentes.

Afin que les futurs retraités puissent vivre décemment, il faut donc renforcer le premier Pilier, l'AVS, qui est financée de manière solidaire et stable. Une 13^{ème} rente AVS permettrait à chacune et chacun de vivre mieux à la retraite. L'initiative lancée aujourd'hui est la réponse syndicale aux défis de plus en plus urgents du financement des rentes. Le constat décisif est clair : il faut mettre l'accent sur l'AVS, qui a démontré qu'on peut compter sur elle. Si nous ne défendons pas les rentes, les salariés seront confrontés à une péjoration inédite de leurs conditions de vie à la retraite.

L'initiative pour une 13^{ème} rente AVS est lancée. Ces dernières semaines, j'ai eu l'occasion de participer à de très nombreuses assemblées. J'ai rencontré des mécaniciens de locomotives, des agents de trains, des agents de manœuvre, du personnel des ateliers et des bureaux, des chauffeurs de bus et des matelots, de même que des retraités. Je leur ai parlé de cette initiative. Toutes et tous se réjouissent de son lancement et de la récolte de signatures qui va suivre. Non pas parce qu'ils n'ont rien d'autre à faire, mais parce que cette initiative répond à un vrai besoin et qu'ils méritent une meilleure rente pour leur future retraite.